



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de LEPIN DE LAC se réunira, en séance ordinaire, le :

Lundi 02 novembre 2020 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

- 1- Compte rendu des décisions prises par le Maire du 08 juillet au 02 novembre 2020 ;
- 2- Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants à compter du 1^{er} janvier 2021– 8.42 heures hebdomadaires annualisées ;
- 3- Création d'un emploi pour accroissement temporaire activité jusqu'au 31/12/2020– le temps de la procédure de recrutement emploi permanent ;
- 4- Création d'un emploi temporaire pour accroissement temporaire activité – 8 heures hebdomadaires pour la cantine à compter du 2/11/2020 et jusqu'à la fin de l'année scolaire ;
- 5- Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1000 habitants à compter du 1^{er} janvier 2021 – 6.42 heures annualisées ;
- 6- Création emploi temporaire pour accroissement temporaire d'activité – Secrétariat de Mairie – 7 heures hebdomadaires pour 2 mois ;
- 7- Dissolution du RPI de Lépin le lac et du Gué des planches ;
- 8- Demande de subvention - Fonds Départemental d'urgence aux collectivités – COVID 19
- 9- Désignation d'un représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées créé par la CCLA le 17 septembre 2020 ;
- 10- Vote pour Solidarité avec les Alpes Maritimes sur proposition de l'AMF ;
- 11- Réfection de la toiture à l'église ;
- 12- Décision modificative n°3 au budget communal ;
- 13- Questions diverses.
 - Désignation d'un correspondant fibre optique – CCLA ;
 - Compte rendu des commissions ;
 - Compte rendu conseil d'école ;
 - Choix du prestataire énergie électrique ;
 - Abri bus ;
 - Vie locale : fête du sapin de Noël ;
 - Cantine : bâtiment à construire, lieu, liste des besoins.
 -

Fait à Lépin Le Lac,
Le 27 octobre 2020.

Le Maire,
Serge GROLLIER

